

## BUREAU du 10 octobre 2018

### Procès-verbal synthétique

L'an deux mille dix-huit, le dix octobre à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 1<sup>er</sup> octobre 2018, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **Philippe VARLET – Président**
- **Laurent PARSIS – Vice-président « aménagement numérique »**
- *Stéphane DECAYEUX – Vice-président « services et collectivités rurales »*
- *Olivier JARDE – Vice-président « mutualisation et suivi des zones d'investissement privé »*
- *James HECQUET – Vice-président « développement numérique (éducation, santé...) »*
- *Florence RODINGER*
- **Ernest CANDELA**
- *Jean-Christophe LORIC*
- *Philippe COCQ*

**James HECQUET** a donné son pouvoir à Laurent PARSIS

**Philippe COCQ** a donné son pouvoir à Philippe VARLET

Le quorum est atteint avec 5 délégués présents ou représentés, le Bureau peut donc valablement délibérer.

Laurent PARSIS est désigné secrétaire de séance.

## I – DELIBERATIONS

---

### 1. Attribution du marché « Contrat de service du centre serveur du syndicat mixte Somme Numérique »

Le Syndicat Mixte Somme Numérique a reçu délégation de compétence de ses membres en matière d'aménagement numérique du territoire.

Sa mission première est donc la création d'un réseau public de fibre optique mis à disposition des opérateurs selon les termes de l'article L 1425-1 du CGCT. Mais la politique de développement des TIC voulue par les membres du syndicat mixte s'est traduite également par la création d'un centre d'hébergement de serveurs, objet de la présente démarche, accueillant notamment plus d'une centaine de sites Web publics.

Le marché en cours d'infogérance du centre serveur de Somme Numérique arrive à échéance au 31 décembre 2018. Le syndicat mixte souhaite ainsi assurer dans la continuité l'exploitation, la gestion et l'évolution du centre serveur et des services associés. Le syndicat a procédé à un nouvel appel d'offres le 1er juin 2018 comprenant un lot unique.

La consultation a donné lieu à la remise des offres par 2 candidats.

Le syndicat mixte a reçu les offres suivantes suite à la consultation lancée le 1er juin 2018 :

<b><i>Candidats</i></b>	<b><i>adresses</i></b>
<i>NEURONNEXION</i>	<i>6 rue des Hautes Cornes 80000 AMIENS</i>
<i>ITER SARL Etablissement secondaire - KNET</i>	<i>Technoparc 130 rue Gustave Eiffel 01630 SAINT GENIS POUILLY En groupement avec OCTOPUCE 27 au 29 rue Merlin 75011 PARIS</i>

La Commission d'Appel d'Offres s'est prononcée sur le choix des titulaires le 10 octobre 2018. Les membres du Bureau valident l'attribution de l'accord-cadre à partir de leur proposition.

Considérant la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'attribuer le marché « Contrat de service du centre serveur du syndicat mixte Somme Numérique » à la société NEURONNEXION.

***Adoptée à l'unanimité***

La séance est levée à 18h00.